



COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CPP-CINE(2013)1

Strasbourg, le 30 septembre 2013

**4^e réunion du Bureau
Strasbourg, 16-17 octobre 2013**

PROFIL PROFESSIONNEL DES EXPERTS A NOMMER POUR LA REVISION DE LA CONVENTION EUROPEENNE SUR LA COPRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE

DOCUMENT POUR INFORMATION

Point 4 ii) du projet d'Ordre du jour

- Le Bureau est invité à :

prendre connaissance du profil professionnel des experts qui feront partie du Comité d'experts CPP-CINE chargé de la révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique

Le Secrétariat d'Eurimages a élaboré le profil ci-dessous pour les experts qui siégeront au Comité d'experts CPP-CINE pour la révision de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique¹. Le profil guidera les Etats membres dans l'identification des experts appropriés.

Profil professionnel requis : expert(e) travaillant pour un fonds national de soutien au cinéma, ayant une connaissance approfondie des procédures, des aspects juridiques, des mécanismes et des approches à la coproduction à l'échelon national, européen et international, et une expérience consolidée dans les relations internationales du fonds.

La composition du groupe de travail tiendra compte d'une représentation géographique équilibrée des États parties à la Convention européenne sur la coproduction cinématographique. La priorité sera accordée aux États participant à un nombre plus élevé de co-productions par an.

¹ Sous réserve de l'adoption du mandat par le Comité des Ministres et en conformité avec ses exigences.